



LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE JAMBES

vous propose de découvrir

la zone humide d'intérêt biologique de la Poudrière



INFOS PRATIQUES, ACCESSIBILITÉ ET RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR

Place de l'École du Génie

Durée : de 30 à 60 minutes
Longueur du parcours : 350 mètres

À PROXIMITÉ

Pour accéder au site, prendre la rue de la Poudrière au départ du passage à niveau de la rue de Dave, puis se garer sur la place récemment aménagée. La Poudrière se trouve derrière la rangée de maisons en briques rouges, un sentier en dolomie démarre sur la droite des maisons.



- **La Poudrière est, aujourd'hui, un îlot de nature, coincé entre un domaine militaire et un quartier d'habitations sociales. Elle a miraculeusement échappé à l'urbanisation. Elle doit son nom à l'ancien voisinage d'une fabrique d'explosifs, comme la rue qui y mène.**



De beaux oiseaux et un petit escargot...

Un à deux territoires de gorgebleues à miroir (*Luscinia svecica*) y ont été recensés. On y rencontre aussi le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) et la rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*). Une autre espèce emblématique de la Poudrière est un minuscule escargot, en régression partout en Europe, le maillot de Desmoulin (*Vertigo moulinsiana*).



1 Le maillot de Desmoulin
Vertigo moulinsiana
© Baugnée Jean-Yves



Autant de qualités qui ont valu à la Poudrière le statut de zone humide d'intérêt biologique (décision du gouvernement wallon du 24 décembre 2010).

Un rôle didactique

La Poudrière vient de s'enrichir d'une mare et d'un cheminement en caillebotis qui va permettre à tous les publics, y compris les personnes à mobilité réduite, de découvrir de plus près ce milieu exceptionnel. Le rôle didactique du site est également renforcé par le placement d'une demi-douzaine de panneaux d'information mettant en évidence ses principaux atouts naturels.



Coccinelle des roseaux
Anisosticta novemdecimpunctata
© Baugnée Jean-Yves

Voici quelques espèces que vous pourrez observer

Le bruant des roseaux
Emberiza schoeniclus
© Renard Franck



2

Gorgebleue à miroir
Luscinia svecica



3

La fauvette à tête noire
Sylvia atricapilla
© Renard Franck



4

La rousserolle verderolle
Acrocephalus palustris
© Renard Franck



5

L'abeille noire
Macropis fulvipes
© Barbier Yvan



6



7

Les saules
Salix sp.
© Duchêne Étienne

Le crapaud commun
Bufo bufo
© Baugnée Jean-Yves



8

Afin de préserver la qualité biologique du site il convient :

- de rester sur le caillebotis afin d'éviter le piétinement de zones intéressantes et de préserver la quiétude des lieux;
- de ne pas nourrir les animaux présents sur et aux abords du plan d'eau, de ne pas y pratiquer la pêche;
- de ne pas faire de bruit intempestif, de tenir les chiens en laisse;
- de ne prélever aucune espèce animale ou végétale;
- de n'abandonner aucun déchet sur le site.

Ces quelques conseils vous permettront de fréquenter un lieu de promenade toujours agréable et d'une grande valeur biologique !

❶ Le maillot de Desmoulin

Ce minuscule escargot ne dépasse pas 3 mm de haut. Son corps est gris et sa coquille jaune à brun rouge est brillante, translucide, de forme ovoïde à spirale dextre et sommet obtus. Il ne possède que 2 tentacules au lieu de 4 chez les autres espèces. Il apprécie particulièrement les zones humides calcaires et les plantes telles que roseaux et massettes.

Son régime alimentaire est mal connu, mais il semble qu'il se compose de micro-champignons, micro-algues et peut-être de bactéries. Il pond des oeufs sur le sol, sous la litière. Ceux-ci peuvent atteindre le tiers de sa taille adulte. En régression sur tout son territoire, il est aujourd'hui protégé au niveau européen. Connue en Wallonie dans le bassin de l'Escaut, de la Haute Sambre et de la Lorraine belge, l'espèce n'avait jamais été observée dans la vallée de Meuse.

❷ Le bruant des roseaux

Sédentaire, c'est l'un des passereaux les plus répandus dans son habitat de prédilection que sont les zones humides à roseaux. Le mâle se reconnaît à son capuchon noir, à son manteau brun sombre strié de beige et aux stries brunes sur sa gorge et son ventre.

Son chant caractéristique, qu'il émet à toute heure du jour, permet de le localiser facilement. Son nom viendrait d'ailleurs de bruyant...

Il construit son nid à proximité ou sur le sol et se nourrit d'insectes, d'araignées, de mollusques, de crustacés et même de graines, dont celles des graminées aquatiques.

❸ Gorgebleue à miroir

La Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), aussi orthographié Gorge-bleue, est une espèce de passereaux appartenant à la famille des Muscicapidae. Il existe de nombreuses sous-espèces, mais seules trois d'entre elles sont présentes en Europe, et se distinguent aux couleurs de leur gorge.

❹ La fauvette à tête noire

Caractéristique des sous-bois, haies et taillis, où il construit son nid, cet oiseau assez discret se repère grâce à son chant.

Le corps grisâtre se caractérise par une calotte noire pour le mâle ou brun roux pour la femelle. Il se nourrit d'insectes, mouches, chenilles, baies et fruits d'automne.

Il semble qu'il soit en train de modifier ses habitudes migratoires car on le rencontre de plus en plus sur notre territoire durant l'hiver.

❺ La rousserolle verderolle

Ce petit oiseau d'une dizaine de centimètres, au plumage brunâtre, vit dans les buissons, les hautes herbes denses ou les fourrés situés au bord de l'eau (rivières, marais...). À son retour

d'Afrique vers la mi-mai, il construit son nid en forme de coupe dans les herbes ou les buissons. Insectivore, il se nourrit d'invertébrés, de petits insectes tels que mouches, coléoptères, libellules et papillons, d'araignées et, occasionnellement, d'escargots et de baies.

Son chant est composé de beaucoup d'imitations d'autres passereaux, parfois même d'oiseaux africains qu'il fréquente sur ses sites d'hivernage.

❻ L'abeille noire

Considérée comme menacée en Wallonie et aujourd'hui protégée, cette petite abeille noire luisante est liée à la présence de la lysimaque vulgaire. En effet, les femelles se nourrissent exclusivement de son pollen et de son huile.

On peut l'observer de juin à juillet.

Elle peut être confondue avec une autre espèce proche vivant sur les lysimaques (*Macropis europaea*), mais elle est un peu plus précoce et présente du jaune sur le labre des mâles et les poils des pattes médianes de la femelle.

❼ Les saules

Ces arbres pionniers colonisent les milieux ouverts, les terrains nus et particulièrement les zones humides. Il existe de nombreuses espèces, d'aspects parfois très différents.

Plusieurs espèces se côtoient dans le site, dont le saule blanc (*Salix alba*), le saule marsault (*Salix caprea*) et l'osier blanc (*Salix viminalis*).

Le saule est depuis longtemps exploité à de nombreuses fins : vannerie, manches d'outils, clôtures, bois de chauffage, fusain.

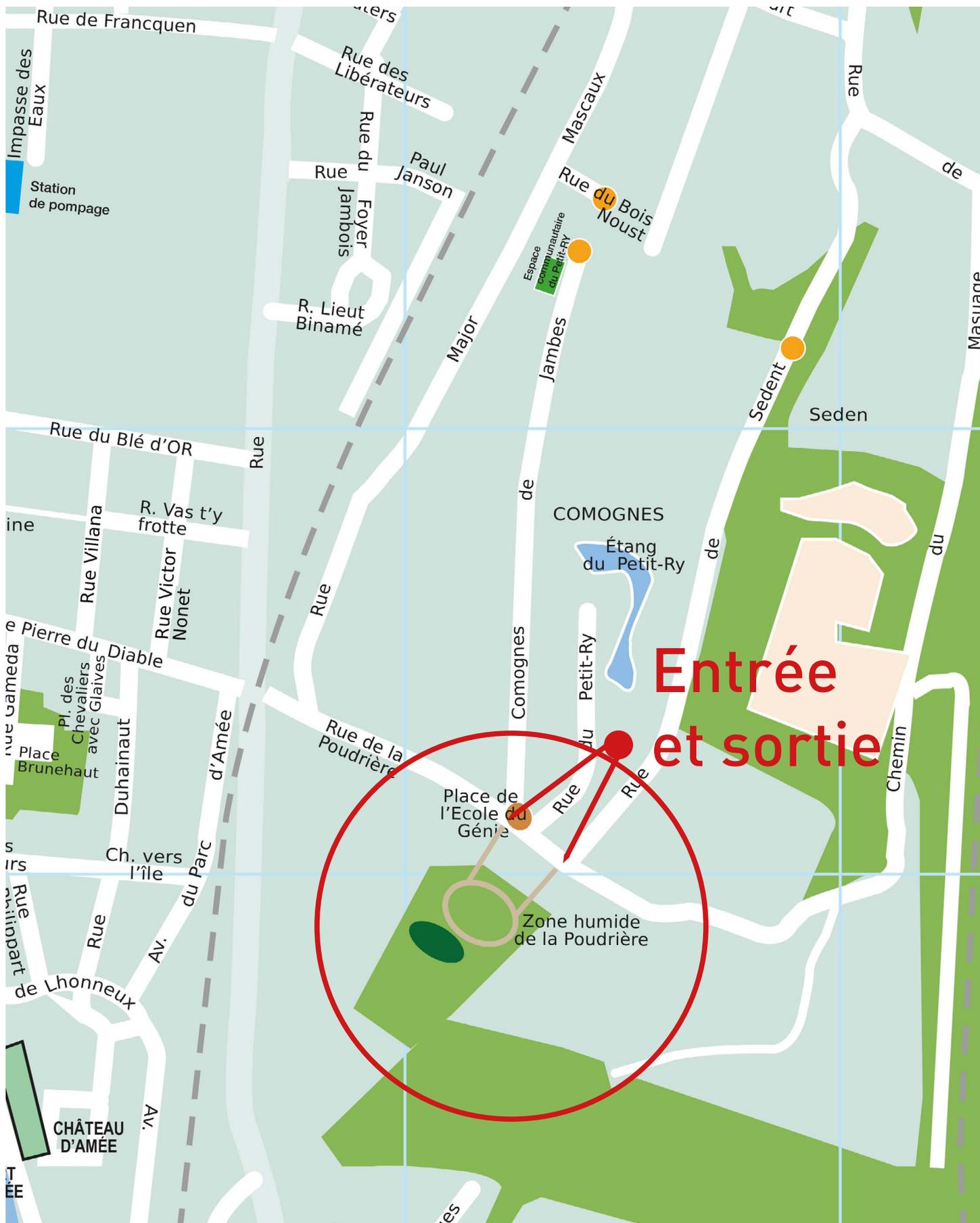
Son écorce est médicinale et ses troncs creux sont aussi de remarquables refuges pour les oiseaux nicheurs, et en particulier ici pour la gorgebleue à miroir.

❽ Le crapaud commun

De couleur gris beige à brun tirant parfois vers le jaune ou le vert, ce gros crapaud trapu à la peau pustuleuse et à l'oeil cuivré est l'amphibien le plus répandu chez nous. Nocturne et terrestre, il vit un peu partout dans des endroits humides et frais.

Il hiberne d'octobre à mars dans un trou dans le sol ou sous un tas de bois, à proximité d'un étang. À la période de reproduction, il parcourt parfois des centaines de mètres pour rejoindre ses congénères autour du point d'eau permanent qui lui sert de lieu d'accouplement.

Les oeufs pondus par la femelle sont fécondés par le mâle et forment deux longs rubans gélatineux qui s'accrochent à des supports verticaux présents dans l'eau. Sa nourriture est fort variée : limaces, chenilles, vers de terre, araignées, cloportes, fourmis...



Nous remercions l'Echevinat de l'Environnement et des Espaces verts qui nous ont apporté une aide précieuse à l'élaboration de cette promenade.

Infos :

**Syndicat d'Initiative de Jambes - Avenue Jean Materne, 168 - 081/30 22 17
www.sijambes.be - info@sijambes.be**

